

PROTEGEONS NOS SERVICES PUBLICS



Les organisations syndicales de la Fonction publique CGT, FAFP, FSU et Solidaires considèrent que de nombreuses revendications restent encore aujourd'hui sans réponse. Parmi elles :

- L'augmentation significative des salaires, les mesures de rattrapage des pertes accumulées depuis l'année 2010 ;
- La poursuite de la politique de transfert primes/points pour en finir avec les indemnités constituant des compléments de salaire, comme le RIFSEEP, instaurant l'inégalité de traitement entre les agents ;
- La revalorisation des filières et des corps à prédominance féminine afin d'appliquer le principe : « un salaire égal pour un travail de valeur égale » ;
- L'amélioration des conditions de travail et de l'organisation du temps de travail qui pourrait être mis en cause dans les concertations faisant suite au rapport Laurent : aucun nouveau recul en la matière n'est acceptable ;
- Le renforcement du Statut général des fonctionnaires, de leurs statuts particuliers, des droits et des garanties collectives des personnels ;
- Le renforcement des garanties aux usagers d'un service public de pleine compétence et de proximité sur l'ensemble du territoire national, y compris en Outre-Mer ;
- L'octroi des moyens budgétaires nécessaires à l'accomplissement des missions publiques dans les trois versants de la Fonction publique avec les créations d'emplois statutaires nécessaires, de nouvelles mesures visant à la résorption de toutes les formes de précarité, des crédits de fonctionnement et d'investissement à la hauteur des besoins ;
- -La fin de la précarisation des emplois publics par un plan de titularisations.

et conséquentes amputations de crédits, au détriment de la qualité et du financement de l'action publique et plus particulièrement celle mise en œuvre par l'Etat, les collectivités territoriales et les hôpitaux.

Dans un tel contexte, les organisations syndicales ont décidé de s'adresser à vous afin d'exiger que des discussions sur ces revendications soient rouvertes.

Dans le champ de la Fonction publique territoriale, notre organisation porte également l'exigence de :

- L'arrêt du processus de réforme territoriale ;
- La mobilisation des moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement des collectivités territoriales ;
- L'instauration des 32 heures pour réduire le chômage ;
- Le rétablissement à 1% de la cotisation CNFPT ;
- Le respect des principes statutaires en matière de formation et de pénibilité, à l'inverse de la logique portée par les projets de Compte personnel de formation et de Compte personnel d'activité ;
- Le minimum Fonction publique à 1 800€ brut mensuels, le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis 2000, le rétablissement de l'avancement d'échelon à la durée minimale, la revalorisation des grilles et la juste reconnaissance des qualifications, réponses nécessaires aux questions non résolues par les mesures PPCR.

**AVEC LA CGT, MOBILISEZ-VOUS
POUR DÉFENDRE VOTRE SERVICE PUBLIC ET NOS EMPLOIS
REJOIGNEZ-NOUS LE 29 NOVEMBRE à 10h30**

NOS REVENDICATIONS :

- > **Aucune mobilité forcée**
- > **Maintien de tous les postes, de tous les services et de leurs accueils**
- > **Maintien des montants et taux des régimes indemnitaires, des jours de congés et de RTT**
- > **Pour une fonction publique de carrière, garante de la qualité de service rendu aux usagers**
- > **Pas un centime en moins sur la paye !**

**LE RENFORCEMENT
DE LA CGT ? C'EST L'URGENCE
DE L'HEURE !**

j'adhère !



Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Courriel : @
Collectivité (nom et département) :



CGT CSD du Loiret des services publics
Bourse du travail - 10, rue theophile naudy 45000 Orléans
Tél. : 06 95 94 08 13 - Email : cgt.csd45@gmail.com

Pour te syndiquer en ligne, scanne le Flashcode !

